

QUAND LA DG ET SON "PSEUDO MÉRITE" ... VOUS DÉSHÉRITENT

VOUS ÉTIEZ LES ANNÉES PRÉCÉDENTES EN RANG DE CLASSEMENT SUR UNE LISTE D'APTITUDE OU UN TABLEAU D'AVANCEMENT. VOUS ESPÉRIEZ CETTE ANNÉE OBTENIR LA RÉCOMPENSE QUE DES DIZAINES D'ANNÉES DE BONS ET LOYAUX SERVICES JUSTIFIAIENT. **C'EST RATÉ !**

En effet, c'était sans compter sur la fumeuse Loi de Transformation de la Fonction Publique qui a instauré la suppression des CAPC et donc la fin de la transparence.

Fini la promotion à l'ancienneté, c'est maintenant un "pseudo mérite" qui est mis en avant. Malheureusement, il se mesure souvent à la distance qui éloigne l'agent du bureau du décideur.

Ce n'est pas une fatalité, il nous faut désormais réagir.

NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !

Malgré une opacité volontairement organisée, ce nouveau système a des failles.

Nous avons encore aujourd'hui des voies de recours.

Sur la forme : des Conseils de Direction Restreints – CDR – se réunissent. C'est dans cet entre-soi que des personnes qui ne vous ont jamais vus travailler, vous jugent et vous classent.

Cet avis hiérarchique porté sur chaque candidature constitue la base sur laquelle les services centraux à la DG établissent les promotions.

Tout cela est fait à votre insu et faute de CAP, vos élues et élus ne sont plus en mesure de vous dire, ni votre rang de classement, ni les termes qui ont été employés par les directeurs pour qualifier votre travail.

Pourtant, nous avons toutes et tous, un droit d'accès à la fiche de proposition nominative établie par le CDR sur laquelle figurent ces informations déterminantes.

La CFDT invite l'ensemble des agentes et agents concernés à demander cette fiche de proposition.

La procédure de consultation de ce document prend la forme d'une simple demande auprès de votre service RH qui transmet par la suite au CSRH.

Contactez vos élues et élus CFDT afin de voir les possibilités de recours : (cfdt-douane@douane.finances.gouv.fr).

Même si l'issue reste incertaine, il en sera tenu compte pour les années à venir.

PLUS QUE JAMAIS, NE RESTEZ PAS SEUL FACE À L'ADMINISTRATION ET SES PRATIQUES ARBITRAIRES QUI FRISENT LE NÉPOTISME. VOS ÉLUES ET ÉLUS CFDT SERONT À VOS CÔTÉS.

PROMOTIONS,
10 SEPTEMBRE
2021

